

Types d'entités	Forme juridique	Pièces justificatives
Sociétés	SA	KBIS
	SARL	KBIS
	EURL	KBIS
	SAS	KBIS
	SNC	KBIS
	SCI	KBIS
	SCP	KBIS
	GIE	KBIS
	GAEC	KBIS
	EARL	KBIS
	GFA	KBIS
	SCM	KBIS
	CUMA	KBIS
	Société en commandite simple	KBIS
	Société de domiciliation	KBIS
	Société domiciliée	KBIS + copie du contrat de domiciliation
	Société franchisée	KBIS
Société étrangère	KBIS	
Banques	KBIS	
Mutuelles	KBIS (si déclarée au tribunal de commerce)	
Entreprises individuelles	Artisan	Extrait D1
	Commerçant	Extrait K
	Profession libérale	Fichier SIRENE
	Entrepreneur individuel ou EIRL	KBIS ou Fichier SIRENE
Collectivité Territoriale	Mairie	Proces verbal élection du Maire
	Préfecture	Nomination du préfet
	Sous préfecture	Nomination du sous-préfet
	Conseil départemental	Proces verbal délibération mentionnant l'élection du président du conseil général
Secteur Public	Administration (impôts, trésorerie, école...)	Nomination du responsable
	Pompiers, Gendarmerie, Police	Nomination du responsable
Associations	Mutuelles	Proces verbal (si déclaré en préfecture)
	Association non déclarée	Proces verbal + recepissé déclaration en préfecture
	Association Loi 1901	Proces verbal + recepissé déclaration en préfecture
Syndicats	Syndicat de co propriété	Proces Verbal
	Syndicat patronal	Proces verbal + recepissé déclaration en mairie
	SIVU SIVOM	Proces Verbal
Autres	Parti Politique	Les 3 pièces suivantes : - L'attestation du président national du parti - Le recepissé de déclaration en mairie ou en préfecture - La subdélégation pour le mandataire départemental
	Auto École	L'extrait KBIS ou l'autorisation d'exploitation délivrée par la préfecture
	Indivision	Acte notarial avec les noms des co-indivisaires
	Association Cultuelles	Proces verbal + déclaration en préfecture
	Paroisse	Document de l'Evêche désignant le nom du pretre
	OGEC	Proces verbal mentionnant le nom du président + Nomination du directeur de l'école privée
	Ambassade	Proces Verbal délibération du conseil d'administration départemental précisant le nom du président
Consulat	Document officiel du pays d'origine mentionnant le nom du consul en france	
Cas particuliers	Si le RL n'est pas inscrit sur le KBIs ou sur les documents officiels toujours demander un pouvoir de subdélégation	
	Si l'adresse n'est pas précisée sur le KBIS ou immatriculée ou non mentionnée sur les documents officiels, toujours demander une attestation d'établissement non soumis à immatriculation	

POUR TOUTES CREATION DE PERSONNES MORALES, IL FAUT OBLIGATOIREMENT UN JUSTIFICATIF OFFICIEL MENTIONNANT LE NOM DE LA PERSONNE QUI SIGNE LA PROCURATION ET L'ADRESSE DE LA PROCURATION